

# Cervon



## Le mot du maire

Madame, Monsieur,  
Hier, nous avons reçu une note nous indiquant que les taux d'incidence et de positivité se stabilisaient dans le département de la Nièvre depuis quelques jours. Malgré cela, il est rappelé, à chacun d'entre nous, qu'à ce jour, les établissements de santé nivernais prennent en charge 80 personnes pour des formes graves du coronavirus et que 10 patients sont en service de réanimation. L'effort collectif doit être poursuivi. Il est indispensable d'appliquer les consignes de prudence et les gestes barrières notamment pour protéger les plus vulnérables.

Cette période, nous le savons bien, est difficile pour nombre de personnes. La municipalité met tout en œuvre pour accompagner les situations qui se présentent et faciliter la vie des habitants. N'hésitez pas à faire appel si besoin. Soyons attentifs à nos voisins et à nos proches. Prenez bien soin de vous.

Fabien

### Bulletin municipal de la commune de Cervon

**Rédacteur-en-chef :** Fabien Sansoit

**Rédaction :** sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.

**Crédits photos :** Commission Lien et Communication



## Informations pratiques

### Actualités de la commune :

Une permanence téléphonique est proposée au 03 86 20 08 29 ou 06 71 58 44 19. Vous pouvez aussi joindre la commission lien et communication : [mairiedecervon-lien@mailo.com](mailto:mairiedecervon-lien@mailo.com)

Depuis le 10 novembre et jusqu'au 1er décembre la poste sera fermée. Cependant une permanence à la mairie est tenue les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h.

### Travaux :

La mise aux normes du réseau électrique se poursuit à Précy, rue de la chaume et route du four à chaux jusqu'au pont.

### Actualités de la Communauté de Communes :

#### *Centre Social de Corbigny*

- Jusqu'au 1er décembre 2020 le Centre Social est ouvert aux horaires habituels 8h30-12h30 et de 13h30-18h00. (Port du masque, application du gel et relevé d'identité par sécurité).

- Possibilité d'emprunter des jeux de la Ludothèque . Renseignements auprès de GILLOT Guilhem animateur ado/Ludothécaire au 06 79 41 15 67. Un service de livraison devrait être mis en place prochainement. (Informations sur le site internet et dans le prochain bulletin)

#### *Foires et Marchés*

Ils sont maintenus uniquement pour les produits alimentaires.



## Cérémonie

### Hommages à Samuel Paty

Mercredi 20 octobre, à midi, une quarantaine de personnes se sont réunies devant la mairie suite à l'appel de la municipalité, s'associant ainsi à l'ensemble des communes de France, pour rendre hommage à Samuel Paty.

Ce professeur d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne de Conflans Saint Honorine a été assassiné par un homme de 18 ans.

Il est mort parce qu'il était professeur et que son travail consistait à former les jeunes à l'esprit critique et à leur donner les moyens de penser et de décider par eux même. Il transmettait à ses élèves deux notions fondamentales de notre nation : la liberté d'expression et la laïcité.

Deux membres du conseil municipal se sont exprimés et un bouquet de fleurs a été déposé devant la mairie. Après avoir respecté une minute de silence, les participants à ce moment de recueillement ont entonné La Marseillaise.

D'autre part le lundi 2 novembre, après la lecture de « la lettre aux instituteurs » de Jean Jaurès, une minute de silence a été respectée par les élèves de l'école élémentaire en présence de quelques élus.



## Bibliothèque

### Une sélection de livres

L'automne est arrivé, les jours raccourcissent, cela prédispose à la lecture !

Les bénévoles de la bibliothèque ont sélectionné des livres dont vous trouverez les auteurs, les titres sur le site internet de la mairie.

Cette sélection est valable jusqu'au 31/12/2020 et peut être renouvelée chaque trimestre. Elle n'est pas exhaustive. La bibliothèque sera fermée durant la période de confinement.

Si vous souhaitez des livres adressez un message à : [madeleine.bourry@hotmail.fr](mailto:madeleine.bourry@hotmail.fr)

Les conseillers pourront vous les remettre à l'occasion de la distribution du bulletin.

*Les bénévoles et la commission communication*



## Cérémonie

### Commémoration du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint. Le maire en présence des adjoints et de quelques membres de l'association des anciens combattants se sont rendus au monument aux morts pour la commémoration. Après la lecture du manifeste de l'UFAC et du message ministériel, une gerbe a été déposée au pied du monument. Le maire a ensuite procédé à l'appel des noms de chacun des soldats français morts pour la France en cette année 2020. S'en est suivi, une minute de silence, en mémoire de ceux qui sont tombés, hier et aujourd'hui, au service de notre liberté et de notre pays.

